
Les facteurs de l'autonomie face à l'informatique connectée chez les retraités français

Génération et trajectoires genrées.

The development of autonomous ICT usage among French retirees: generation and gendered life course

Lucie Delias



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/reset/1321>

DOI : [10.4000/reset.1321](https://doi.org/10.4000/reset.1321)

ISSN : 2264-6221

Éditeur

Association Recherches en sciences sociales sur Internet

Référence électronique

Lucie Delias, « Les facteurs de l'autonomie face à l'informatique connectée chez les retraités français », *RESET* [En ligne], 8 | 2019, mis en ligne le 01 juin 2019, consulté le 21 juillet 2025. URL : <http://journals.openedition.org/reset/1321> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/reset.1321>

Ce document a été généré automatiquement le 21 juillet 2025.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les facteurs de l'autonomie face à l'informatique connectée chez les retraités français

Génération et trajectoires genrées.

The development of autonomous ICT usage among French retirees: generation and gendered life course

Lucie Delias

Introduction

- 1 Les études sur les pratiques culturelles du « troisième âge » ont montré à quel point, depuis une quarantaine d'années, les premiers temps de la retraite sont devenus une période active du point de vue culturel et social, voire politique (Bickel & Lalive d'Epinay, 2001 ; Charpentier & Quéniart, 2007 ; Petit, 2010). D'une période de repli sur soi et de repos, la retraite « réussie » est devenue un moment d'engagement et d'épanouissement personnel. Les technologies de l'information et de la communication (TIC), particulièrement celles permettant de se connecter à l'Internet, peuvent alors être mobilisées dans la réalisation de ces nouveaux rôles sociaux. Les études à ce sujet sont pourtant rares. En France, si certains sociologues ont montré la pertinence de l'analyse des usages des technologies domestiques des aînés dans une perspective identitaire et relationnelle (Caradec, 1999, Ève et Smoreda, 2001), les travaux récents sur le numérique se concentrent surtout sur une autre catégorie d'âge, celle des jeunes (Lobet-Maris, 2011). De son côté, la sociologie du vieillissement, tributaire d'une forte demande sociale, a désormais déplacé son regard du « troisième âge » vers la « grande vieillesse » et les questions de dépendance qui lui sont associées (Hummel *et al.*, 2014).
- 2 Traditionnellement considérée comme l'une des populations les plus touchées par la « fracture numérique », ou plus précisément le non-usage de l'Internet (Wyatt, 2003 ; Granjon, 2010) les retraités connaissent cependant un taux d'équipement et de

connexion en constante progression depuis une dizaine d'années. C'est particulièrement vrai pour les plus jeunes d'entre eux. Alors qu'en 2006, seulement 12 % des retraités français étaient internautes, c'était le cas de 61 % en 2017. Cette même année, 79 % des personnes âgées de 60-69 ans, et 54 % des celles âgées de 70 ans et plus, possédaient un ordinateur (CRÉDOC, 2017). Ces jeunes retraités, parfois qualifiés de « seniors », appartiennent à deux groupes générationnels différents : ceux nés au cours des années 1930 et pendant la Seconde Guerre mondiale, et ceux qui appartiennent aux premières cohortes de la génération du baby-boom, nés dans les années qui suivent 1945 et dont la majorité est désormais à la retraite.

- 3 Cet article s'intéresse aux usages informatiques et numériques dans ces générations. Au-delà de la question du taux d'usage – bien documenté par les enquêtes quantitatives – il s'agit d'interroger les modes d'appropriation de ces technologies par le biais d'une approche qualitative. Ce faisant, l'article s'intéresse tout particulièrement aux parcours de vie et adopte une perspective de genre. En effet, si les variables d'âge et de classe sociale sont importantes pour comprendre le rapport des « seniors » aux TIC (Bourdeloie & Boucher-Petrovitch, 2014), nous nous intéressons surtout ici à l'incidence des rapports sociaux de sexe. La question est de savoir dans *quelle mesure les trajectoires professionnelles et familiales peuvent contribuer à expliquer les niveaux variés d'appropriation des TIC observés au sein de la population retraitée, en se penchant particulièrement sur les parcours féminins.*
- 4 En effet, les domaines du travail et de la famille sont des institutions centrales dans la socialisation des individus à l'informatique et au numérique. Ils constituent des espaces offrant diverses opportunités d'usages quotidiens de ces technologies, et où une relation spécifique à celles-ci se développe en fonction de la position qu'occupe l'utilisateur dans le groupe social considéré. Notamment, les rôles genrés traditionnellement assignés aux femmes dans les sphères professionnelle et privée, décrits par les travaux issus du féminisme matérialiste (Dayan-Herzbrun, 1982 ; Kergoat, 2012), participent à la façon dont elles utilisent et perçoivent les TIC.
- 5 Cependant, ces rôles ne sont pas figés et ils évoluent au fil du temps. En effet, au regard des générations précédentes, les premiers baby-boomers ont vécu des bouleversements sociaux majeurs, dont une des caractéristiques principales est d'avoir apporté une plus grande marge de manœuvre aux femmes quant à leur choix de vie familiale et professionnelle. Cette « déstandardisation » des parcours biographiques (Cavalli, 2007) a-t-elle pour autant comme conséquence une réduction des inégalités genrées dans les usages des TIC une fois venu le temps de la retraite ?
- 6 L'enquête conduite auprès d'hommes et de femmes retraités [voir encadré 1] – menée dans le cadre d'une thèse en cours inscrite dans la sociologie des usages (Jouët, 2000 ; Vidal, 2012) – et en particulier l'examen des différences entre les individus nés avant et après 1945, soutient cette hypothèse. Si la plupart de nos enquêtées ont exercé des métiers dits « féminins » (employées administratives et enseignantes) au niveau de qualification intermédiaire, il s'avère que les utilisations peu valorisées de l'informatique qu'elles ont mis en place (principalement la bureautique) peuvent être converties en avantage au moment de la retraite et du transfert des usages de la sphère professionnelle à la sphère privée, par rapport aux hommes ayant eu des postes à responsabilités. Cependant, l'autonomie des usages trouve aussi ses origines dans la trajectoire familiale, et tout particulièrement dans le couple.

Encadré méthodologique

Les résultats présentés dans l'article sont issus d'une recherche doctorale en sciences de l'information et de la communication consacrée aux usages numériques des retraités français du « troisième âge » et à leur inscription dans les représentations sociales de la vieillesse. Ils sont construits à partir d'une sélection de 29 entretiens semi-directifs¹ avec des retraités vivant en Île-de-France. Afin de rencontrer des enquêtés aux profils socio-économiques et aux niveaux d'appropriation de l'informatique connectée variés, certains ont été recrutés sur 3 sites web dédiés aux rencontres amicales et amoureuses et lors d'ateliers d'initiation à l'informatique proposés par deux associations parisiennes (parmi les participants et les bénévoles), d'autres ont été sollicités pour un entretien *via* le réseau personnel de la chercheuse. Le mode de sélection principal des enquêtés à partir de lieux de sociabilité « en ligne » et « hors ligne » destinés aux retraités a induit une surreprésentation des personnes célibataires, d'une part, et ayant un niveau de vie relativement aisé, d'autre part. Si une partie des enquêtés est issue des classes populaires, nous avons décidé de traiter ici seulement les parcours de ceux appartenant aux classes moyennes et supérieures qui sont les plus nombreux. Parmi eux, 22 sont des femmes et 7 sont des hommes ; la grande majorité est composée de personnes hétérosexuelles et blanches². Cette relative homogénéisation du point de vue socio-économique nous permettra de comparer les parcours d'individus ayant *a priori* des dispositions et des conditions de vie similaires, afin de se concentrer sur une comparaison des trajectoires en termes de différence de genre. Les entretiens, d'une durée de 1h à 3h, ont été conduits à partir d'un guide revenant dans un premier temps sur le parcours biographique en lien avec une chronologie de l'usage (ou du non-usage) des TIC, puis explorant dans un second temps les pratiques numériques actuelles dans la vie quotidienne.

Travail, famille, génération : la fabrication des usages sociaux des TIC

- 7 Comprendre le rapport actuel des retraités à l'informatique connectée nécessite d'explorer les mécanismes de formation des usages qui ont pris place tout au long du parcours de vie individuel, en priorité au sein des deux cadres de socialisation que sont le travail et la famille. Les normes régissant ces espaces évoluent au fil du temps, et sont à l'origine de contextes – et donc d'expériences sociales – différents en fonction de l'appartenance générationnelle des individus, à laquelle une importance particulière doit être accordée. Afin d'évaluer le poids de ces variables, un indicateur d'autonomie numérique a été construit afin de comparer les enquêtés entre eux et de mettre en perspective leur trajectoire et leur niveau d'appropriation des TIC.

Le rôle des trajectoires professionnelles et familiales genrées dans la formation des usages

- 8 L'introduction de l'informatique à partir des années 1970, de la télématique et de la micro-informatique dans les années 1980, puis de l'Internet à partir des années 1990

sont autant d'étapes de la diffusion des TIC dans la vie quotidienne des individus, que ce soit dans la sphère professionnelle ou dans la sphère privée – contribuant d'ailleurs à troubler la frontière entre les deux espaces (Beuscart et al., 2016).

- 9 L'informatisation des entreprises, notamment dans le secteur privé, a souvent été l'occasion d'un premier contact avec les technologies et leurs modes de fonctionnement pour les employés, surtout pour celles et ceux qui n'avaient pas reçu de formation spécifique préalable. Cette nécessaire acclimatation a d'ailleurs « représent[é] un immense effort d'apprentissage individuel et collectif », effort plus ou moins difficile selon les individus en fonction de leurs dispositions personnelles, de leurs capacités d'adaptation et de leur position dans l'entreprise (Gollac & Kramarz, 2000). Le déclin du secteur industriel et l'augmentation des emplois dans le tertiaire – reposant sur une main d'œuvre majoritairement féminine – a favorisé cette implantation, d'autant plus que l'ordinateur est alors considéré principalement comme un outil administratif. Josiane Jouët souligne que ces transformations du travail (la tertiarisation mais aussi la montée des indépendants) ont « favoris[é]le recours aux technologies de la communication dans le lieu de travail mais aussi au domicile » (1993 : 113), phénomène consolidé par le développement du micro-ordinateur.
- 10 En effet, il est possible d'observer des processus de transfert d'usages de la sphère professionnelle vers la sphère privée et inversement : un salarié amené à utiliser un ordinateur dans le cadre de l'entreprise peut acquérir une machine pour s'entraîner ou prolonger son activité en dehors des heures de travail ; une personne ayant déjà un usage résidentiel des TIC par ailleurs peut se montrer plus motivée pour intégrer l'informatique dans ses pratiques sur le lieu de travail.
- 11 Ainsi, le foyer, et en particulier la famille, apparaît comme un autre espace particulièrement important dans la formation des usages individuels. Les recherches anglo-saxonnes en sociologie des usages sur la question ont montré dès les années 1990 comment les usages des technologies domestiques (téléphone, téléviseurs, jeux vidéo, micro-ordinateurs) se distribuent entre les différents membres du foyer, produisant autant qu'elles révèlent les relations sociales qui y prennent place. Pour Silverstone, Hirsch et Morley (1992), ces usages sont constitutifs d'une « économie morale » propre à chaque foyer et déterminent les relations entre les membres, notamment via la création d'une culture technologique propre, mais aussi avec l'extérieur, à travers les achats et la consommation. Leur rapport aux objets techniques participe à la fois de la façon dont les membres du foyer se représentent en tant que communauté familiale et dont ils se présentent au reste du monde social.
- 12 Livingstone (1996) montre, elle, que les usages et les représentations à l'intérieur de la famille sont largement structurés par les rapports de genre. Ainsi, les femmes considèrent le téléphone comme un objet important si ce n'est vital, car il est le médiateur d'une vie sociale personnelle et familiale qu'elles ont le rôle d'entretenir, tandis que les hommes se montrent plus réticents à son utilisation, considérant les appels téléphoniques comme des intrusions dans l'espace domestique. À la suite de ces travaux, Le Douarin (2002 ; 2004) met en avant les processus de négociation dans le couple autour du micro-ordinateur et de « l'idéologie des compétences » dont il est investi. La maîtrise de la technologie étant imaginée comme revenant à l'homme, certaines conjointes plus compétentes que leurs partenaires peuvent malgré tout leur laisser le soin de gérer la machine, afin de « sauver la face ».

- 13 C'est pourquoi, dans le cas d'une enquête sur des usagers retraités, il est essentiel d'exploiter les éléments du parcours professionnel et familial pour comprendre comment le rapport actuel aux TIC se construit tout au long de la vie. En effet, « le parcours biographique apparaît (...) comme un élément central dans la compréhension des situations d'inégalité et de précarité », dans la mesure où l'on ne s'intéresse pas seulement à des usages mais bien à des « individus-utilisateurs » (Granjon et al., 2009 : 14).

Le tournant générationnel du baby-boom

- 14 Si les rôles de la famille et du travail demeurent aujourd'hui des déterminants majeurs des formes d'appropriation des TIC (voir Mercklé & Octobre, 2012), ils ne s'expriment pas de la même façon en fonction des générations observées dans cette étude, qui ont évolué dans des contextes sociohistoriques différents.
- 15 Nos enquêtés, tous retraités, sont nés entre 1939 et 1952 : les individus issus de ces cohortes appartiennent à deux « moments » générationnels. Ceux nés avant 1945 font partie d'une génération marquée par les incertitudes et les difficultés, à un moment où la jeunesse n'était pas encore « le plus bel âge » (Bantigny, 2007) comme cela sera le cas à partir des années 1960. Déjà marquée par le second conflit mondial, la conscience générationnelle de ces « classes creuses » se construit dans le traumatisme de la participation massive des jeunes à la guerre d'Algérie. Si le plein-emploi et l'avenir professionnel leur sont déjà assurés, ils doivent faire face aux crises socio-économiques d'une France en transition, comme celles du logement et de l'éducation, et auront moins de chance de promotion sociale que leurs cadets nés quelques années plus tard. Au niveau des mœurs, « par leur attachement aux institutions fondamentales, telles que la famille et le mariage, les jeunes ne se démarquaient guère de leurs aînés » (Bantigny, 2007 : 55), le respect des rôles sociaux traditionnels apportant une forme de stabilité dans un contexte troublé.
- 16 Quant aux enquêtés nés entre 1945 et 1952, ils correspondent aux premières cohortes de la génération du baby-boom (Sirinelli 2003 ; Bonvalet et al., 2011). Les baby-boomers de cette période – en tout cas ceux de classe moyenne et supérieure – ont bénéficié de conditions de vie relativement semblables et pour le moins exceptionnelles. Les Trente Glorieuses, caractérisées par le développement scolaire, une situation de plein emploi et une protection sociale renforcée par un État providence puissant, ont entraîné « l'expansion numérique et culturelle d'une immense classe moyenne salariée » (Chauvel, 2010 [1998] : 75). La « société de consommation », corollaire de cette croissance, a donné accès au plus grand nombre aux objets domestiques, de l'électroménager aux TIC, entrant en masse dans les foyers. Du point de vue social, les années 1960 dans lesquelles ces baby-boomers ont grandi sont aussi associées à un renforcement de l'individualisme (De Singly, 2009), à un affaiblissement de l'institution du mariage, ainsi qu'à une reconfiguration des normes en termes de sexualité (Rebreyend, 2008).
- 17 La transition entre ces deux groupes générationnels est un moment charnière : les baby-boomers ont effectué une rupture nette avec les valeurs de leurs aînés, là où les individus nés pendant la guerre sont bien plus proches au point de vue social, culturel et économique de leurs parents que de leurs cadets. En effet, ces premières cohortes du baby-boom « portent en elles-mêmes les normes sociales et idéologiques » (Chauvel,

2010 [1998] : 89) qui ont été au centre des évolutions post Mai 68. Ceci est d'autant plus vrai en ce qui concerne les femmes, qui ont été à la fois actrices et bénéficiaires des changements survenus au niveau du travail, de la scolarisation, de la contraception et de l'avortement, des nouveaux modes de conjugalité et d'organisation familiale (Maruani, 2000). Ces transformations se retrouvent dans les parcours de nos enquêtées. Alors que la majorité d'entre elles ont été élevées par des mères au foyer³, elles ont presque toutes occupé un emploi pendant une grande période de leur vie active. Il est intéressant de noter que les enquêtées nées pendant la Seconde Guerre mondiale ont été témoin de ce moment de bascule⁴ dans le travail féminin. Ainsi Noëlle⁵, issue d'une famille bourgeoise catholique, note :

Moi j'ai quarante cousins germains, et je suis la première femme qui ait travaillé, parmi les cousines. Et maintenant, la génération d'après, toutes les femmes travaillent ! [Noëlle, née en 1942].

18 Geneviève, ancienne femme au foyer, fait le même constat :

Peut-être qu'à l'époque, qu'une femme travaille c'était pas devenu obligatoire, entre guillemets. Je suis l'aînée d'une famille de quatre enfants, et mes sœurs elles, elles ont travaillé après [Geneviève, née en 1941].

19 Ce phénomène de rupture concerne aussi la vie de couple. Élevées selon le modèle familial de leurs parents, un certain nombre de baby-boomeuses interrogées commencent leur vie conjugale de manière « traditionnelle », en se mariant à un âge relativement jeune avant de rompre leur union et d'enchaîner sur une carrière amoureuse discontinue au cours de leur vie adulte, alternant les périodes de vie commune et de célibat.

20 Ainsi, Jeanne (née en 1946), Élisabeth (née en 1949) et Renée (née en 1950), toutes les trois élevées dans des familles de classe moyenne décrites comme strictes, ont un parcours conjugal semblable. Elles se sont mariées très jeunes, au début de la vingtaine, principalement afin de fuir l'autorité de leurs parents, avant de divorcer deux à trois ans plus tard. Rien d'étonnant dans ce parcours, lorsque l'on remarque que leur vie d'adulte débute dans une société en pleine mutation, prise en étau entre une conception traditionnelle de la famille et sa progressive remise en cause. En 1965 est votée la loi supprimant l'autorité juridique du mari en tant que « chef de famille » et permettant aux femmes de travailler et d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de celui-ci ; 5 ans plus tard, la notion d'« autorité paternelle » est supprimée du code civil et remplacée par celle d'« autorité parentale ». Les femmes accèdent ainsi « au processus d'individualisation et au droit d'exister par elles-mêmes (...) [et] comme les hommes, elles devront alors répondre à l'impératif sous-jacent au processus d'individualisation – le devoir de se réaliser – parfois au prix de la stabilité de leur couple. » (Bonvalet *et al.*, 2011).

Appréhender l'autonomie des retraités face aux TIC

21 Expliquer les pratiques technologiques actuelles de nos enquêtés au regard de leur parcours, en considérant que les usages développés tout au long de la vie se transfèrent et s'actualisent à la retraite, suppose de pouvoir appréhender leur appropriation des objets connectés à l'Internet (ordinateur, smartphone, tablette). Ainsi, à partir d'une démarche qualitative, il a été attribué à chaque enquêté un niveau d'« autonomie numérique », reconstitué à partir du matériel d'entretien en fonction de quatre critères

inspirés par les travaux sur l'appropriation des TIC en sociologie des usages, afin d'être en mesure les positionner les uns par rapport aux autres.

- 22 L'*appétence* – déjà évoquée dans la théorie diffusionniste de Rogers (1983, cité par Granjon 2010) – est associée aux valeurs et désigne l'attitude de l'individu face aux apprentissages des TIC. Certains enquêtés disent ressentir une forme d'angoisse à l'idée de manipuler la machine⁶, ce qui peut avoir pour effet d'inhiber la formation de pratiques autonomes. Au contraire, d'autres expriment de l'enthousiasme ou de la curiosité face à ses potentialités, tandis que pour d'autres encore, la relation avec l'objet est banalisée, notamment quand celui-ci est entré depuis longtemps dans la vie quotidienne.
- 23 La *maîtrise technique* désigne les capacités des enquêtés à faire face aux éventuelles difficultés posées par la machine ou la connexion. Elle tient compte de si les personnes estiment nécessaire ou non de faire appel à une tierce personne pour régler des problèmes d'interface (faire des achats ou déclarer ses impôts en ligne, effectuer les mises à jour...) ou de *hardware* (pannes). Alors que certains font systématiquement appel à une personne-ressource plus experte présente dans leur entourage, d'autres gèrent seuls leur machine, de l'achat aux éventuelles réparations ; d'autres encore se font aider au départ pour ensuite développer des usages autonomes. Dans certains cas, l'absence de personne-ressource peut se révéler un frein à l'autonomie.
- 24 La *diversité* et l'*intensité des usages* désignent le « répertoire d'usages » (Granjon, 2004) déployé par les enquêtés. Le nombre de sites consultés et les différentes tâches qui y sont effectuées sont prises en compte. L'une de nos enquêtées démontre dans ce domaine une autonomie réduite : elle consulte régulièrement ses emails, mais se limite à lire les diverses *newsletters* et publicités qu'elle reçoit, et n'en écrit jamais elle-même car elle n'est pas à l'aise avec le clavier. Pour d'autres, à l'inverse, la communication en ligne se déroule sur plusieurs sites et applications, en interaction avec des destinataires variés. Le rapport au temps passé en ligne et les significations qui y sont associées est également examiné : une enquêtée restreint délibérément son temps de navigation à une heure par jour en ligne car elle souhaite se consacrer à d'autres activités qu'elle juge plus enrichissantes ; une autre, moins autonome, y passe le même temps mais en raison de ses compétences limitées qui empêchent une exploration plus longue des contenus en ligne.
- 25 Enfin, l'*acculturation* définit la maîtrise du vocabulaire, des codes et des enjeux politiques contemporains des TIC, qui découle à la fois d'un intérêt pour l'actualité des technologies et d'une connaissance « informée » de celle-ci. Par exemple, plusieurs enquêtés ont déclaré ne pas faire usage de certains sites et fonctionnalités, comme les réseaux sociaux numériques ou les achats en ligne, de manière délibérée. Pour quelques-uns parmi les plus autonomes et experts, cette non-utilisation est une stratégie de résistance à une culture numérique dont ils ne cautionnent pas les valeurs. Pour les autres, elle relève plutôt d'une méconnaissance du fonctionnement et des risques « réels » de ces activités en ligne.
- 26 À la suite des travaux de Lelong *et al.* (2004) et de Granjon *et al.* (2009), il ne s'agit donc pas tant de quantifier les usages que de les qualifier, en examinant leurs subtilités et leurs significations. Cette démarche, qui ne peut prendre place qu'à partir d'entretiens approfondis, permet de dépasser les limites inhérentes aux méthodes exclusivement quantitatives (notamment, connaître le nombre de retraités qui possèdent un ordinateur ne permet pas d'avoir accès à la réalité des pratiques associées).

- 27 Ici l'« autonomie » n'est donc pas entendue dans le sens qui lui est traditionnellement attribué par la sociologie des usages⁷, mais désigne un concept plus large inspiré des travaux critiques en gérontologie sociale et en philosophie féministe. Selon ces approches, les compétences fonctionnelles de l'individu face à l'objet technologique, c'est-à-dire ce qu'il *fait* en ligne, ne peuvent suffire à elles seules à définir son autonomie (Ennuyer, 2013). Dans la perspective de l'autonomie relationnelle, qui inclut « les conditions intersubjectives et sociales de l'autonomie au cœur même de sa définition » (Jouan, 2009), il s'agit de penser également la capacité de l'agent à agir à partir de désirs autonomes ou de faire des choix autonomes (Mackenzie et Stoljar, 2000), ceux-ci étant encouragés ou restreints par l'environnement social dans lequel il évolue. C'est la raison pour laquelle l'autonomie numérique des enquêtés sera dans la suite du texte systématiquement interrogée au regard de leur parcours et de leur situation sociale actuelle.

Les destins professionnels féminins en question

- 28 Parmi les vingt-deux profils de femmes de classe moyenne et supérieure sélectionnés pour cet article⁸, on observe que la majorité d'entre elles ont occupé des postes liés à des professions très féminisées. Dix d'entre elles ont eu des métiers administratifs (dont trois en tant que cadres), trois autres ont été enseignantes du primaire ou du secondaire, et deux ont exercé les deux métiers au cours de leur carrière⁹.

Les secrétaires et employées administratives : la valorisation de compétences informatiques « ordinaires »

- 29 Les métiers administratifs, et en particulier le secrétariat, font partie des métiers dits « féminins ». Leur multiplication dans le cadre de la tertiarisation de l'économie a accompagné l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail ; en 1982, 98 % des secrétaires¹⁰ étaient des femmes (Pinto, 1990). Alors que Gardey (1999) décrit la « dactylo » des années 1930 comme un modèle de modernité et d'émancipation féminine, il semble plutôt avoir constitué pour nos enquêtées, arrivées sur le marché du travail dans les années 1960 et 1970, un second choix voire une « voie de garage ». Beaucoup ont été contraintes par leurs parents de se tourner vers des études de secrétariat qui sont des études courtes, permettant d'exercer un métier moyennement qualifié surtout pensé comme une occupation temporaire et un travail d'appoint. C'est le cas de Jeanne (née en 1946, autonomie forte), dont le rêve était de devenir ethnologue, mais qui sera poussée par son père à s'engager dans un CAP de comptabilité. Interrogée à ce sujet, elle souligne qu'« à l'époque, les femmes (...) n'avaient pas le droit à la parole ». Suzanne ainsi que ses deux sœurs rencontrent le même destin :

C'était papa qui nous poussait à faire du secrétariat, il trouvait que c'était très bien pour les femmes. Il était né en 1901, il avait une excuse. Mais les femmes n'étaient pas là pour travailler mais pour avoir quelque chose pour gagner de l'argent au cas où leur mari aurait un problème professionnel occasionnel. Mais c'était un pis-aller. On n'envisageait pas de carrière pour les filles [Suzanne, née en 1941, autonomie faible à moyenne].

- 30 Le secrétariat comme destin féminin semble avoir profondément marqué l'image de la distribution des activités attribuées aux femmes et aux hommes parmi les personnes issues de cette génération. C'est à ces représentations que Noëlle, ancienne ingénieure, se heurte quand elle cherche à faire du bénévolat une fois à la retraite :

J'ai eu une très très mauvaise impression en arrivant dans cette association. J'étais la seule femme, y'avait que des hommes. Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs. Et moi la seule chose qu'on m'a proposé c'était le secrétariat ! J'étais nulle en secrétariat ! Donc j'ai refusé. Et tous les hommes qui eux essayaient aussi à la retraite de trouver une occupation, avaient eu sans doute des métiers avec du pouvoir et y'avait pas de raison que les femmes en aient [Noëlle, née en 1942, autonomie forte à totale].

- 31 Ce témoignage montre bien à quel point les métiers administratifs « érige[nt] la féminité en qualité professionnelle » (Pinto, 1990), notamment autour de l'habileté relationnelle mise en œuvre dans le rapport avec le « patron », pour celles qui travaillent comme assistante d'un supérieur hiérarchique masculin. Plus généralement, c'est le rapport à la machine à écrire, puis à l'ordinateur, qui est marqué comme féminin : la rapidité pour taper sur le clavier, l'assiduité et la patience face à des tâches répétitives sont supposées être particulièrement adaptées aux femmes (Gardey, 1999). D'ailleurs, dans les premiers temps, la programmation informatique et la saisie des programmes sur des cartes perforées était une activité principalement féminine. Par la suite, ce sont surtout les activités de bureautique qui ont été attribuées aux employées administratives. En effet, l'introduction de la micro-informatique semble avoir introduit une nouvelle distinction genrée dans le rapport à la machine, les femmes secrétaires s'occupant de la bureautique, tandis que la manipulation des logiciels, fonction plus prestigieuse car associée à une maîtrise intellectuelle et technique, revient aux hommes (Collet, 2006). L'expérience d'Yves, ancien chargé d'études statistiques, illustre bien cette distinction :

En général (...) c'était toujours le secrétariat qui s'occupait de la frappe des rapports. Mais enfin, j'ai toujours eu un secrétariat disons. [Moi] je faisais des tableaux, des choses comme ça, je programmais des tableaux de résultats. Enfin, moi le traitement de texte ça me passionne pas, de taper sur une machine [Yves, né en 1950, autonomie moyenne à forte].

- 32 Cependant, si les employées administratives sont reléguées à des usages « dominés » de l'informatique, il n'en reste pas moins qu'elles se sont exercées très tôt à une pratique informatique « ordinaire », tel qu'elle sera pratiquée plus tard dans le cadre résidentiel du PC relié à l'Internet. Cela va leur conférer un avantage indéniable dans la suite de leur carrière et surtout au moment d'arriver à la retraite. Chantal exprime à quel point son apprentissage de la dactylographie sur machine à écrire lui a servi après sa reprise d'études quand elle s'est reconvertie en professeure du secondaire :

[Avant] j'étais plutôt dans l'économie, le droit, le commerce, et tout ce qui était secrétariat. Ce qui m'a d'ailleurs servi au moment des ordinateurs. Parce que je savais déjà taper, alors que les collègues... ! Ce qui m'a servi aussi... parce que c'était un métier très méprisé à l'époque. C'est un bac G que j'ai en fait, c'est un équivalent, c'est un dépotoir, c'est comme les bac pro aujourd'hui [Chantal, née en 1950, autonomie moyenne].

- 33 Au contraire, pour Michel, le manque d'implication lors de l'implantation de l'informatique dans son entreprise s'est transformé en handicap lors de sa reconversion professionnelle en fin de carrière :

C'est-à-dire que moi je travaillais dans l'édition publicitaire, et j'étais directeur commercial/directeur artistique. Et quand l'Internet est arrivé – enfin, quand les

ordinateurs sont arrivés, c'était pas Internet encore – quand c'est arrivé, moi je donnais des ordres. Et ce qui s'est passé c'est que quelques années après je me suis mis à mon compte, j'étais incapable de me servir d'un ordinateur pour mon métier ! [Michel, né en 1939, autonomie faible].

- 34 Cet avantage féminin est encore plus saillant quand on se penche sur le traditionnel couple secrétaire/patron. L'arrivée de la micro-informatique dans la banque où Gérard (né en 1945, autonomie faible) travaillait en tant que gestionnaire de patrimoine semble avoir été une épreuve. Dans les années 1990, lui et sa secrétaire reçoivent chacun un PC, mais il ne parvient pas réellement à développer des usages autonomes, en raison de sa position de cadre supérieur. En effet, il peut faire appel à une équipe d'informaticiens dédiée au support en cas de problème ; il n'a pas suivi les formations en informatique proposées par l'entreprise avec assiduité car il les considérait comme une « perte de temps » par rapport à ses activités boursières, très prenantes¹¹. Aujourd'hui à la retraite, il fait part de ses difficultés à maîtriser son PC, et déclare : « Le jour où je me suis retrouvé tout seul, hé ben c'est pas évident ».
- 35 Interrogée sur l'utilisation par son mari de l'informatique à la maison, Suzanne insiste sur le fait que cet ancien PDG d'une entreprise privée n'a jamais touché à un ordinateur avant l'âge de la retraite :
- Non, parce que mon mari il travaillait au bureau, il travaillait pas chez lui, et il avait une secrétaire qui avait un ordinateur, mais lui s'en occupait pas de ça ! [Suzanne, née en 1941, autonomie moyenne].
- 36 Cette différence entre les hommes occupant des postes à responsabilité pour qui le traitement de texte « reste (...) du ressort exclusif de la secrétaire » (Pinto, 2000) et les femmes « petites mains » de l'informatique ne découle évidemment pas de quelconques qualités genrées intrinsèques mais bien d'une inégale répartition des positions dans l'entreprise (Jouët, 2003). Geneviève a été femme au foyer mais s'est investie pendant 25 ans en tant de responsable du réseau des aumôneries d'un diocèse, position habituellement salariée mais qu'elle a acceptée d'occuper bénévolement tout en l'investissant comme une véritable carrière professionnelle. Sa position de cadre dans l'Église lui permet de ne pas avoir à se confronter à l'informatique :
- Comme j'étais au niveau du département, j'avais une secrétaire qui s'occupait de commencer à taper sur ordinateur, donc j'étais bien contente de pas avoir à le faire [rires] ! [Geneviève, née en 1941, autonomie nulle].
- 37 Ainsi, le constat de cette plus grande aisance des femmes anciennement employées administratives vis-à-vis de l'informatique et la possible conversion de ces compétences au moment de l'arrêt de la vie active peut contribuer aux réflexions développées en sociologie de la vieillesse autour des handicaps et des avantages genrés à la retraite. Si certaines inégalités se creusent – les femmes ayant eu des carrières discontinues ont plus de chances de vivre dans une précarité économique une fois retraitées – d'autres s'inversent : les hommes ayant beaucoup investi dans leur carrière peuvent se sentir désœuvrés quand ils se retrouvent à la retraite, tandis que les femmes, ayant été plus polyvalentes, s'adaptent mieux à ce nouveau temps libre (Attias-Donfut, 2001). Cependant, il faut souligner que les « patrons » de cette génération sont sans doute les derniers cadres supérieurs à déléguer les tâches informatiques. En effet, dans les générations suivantes, l'ordinateur personnel devient l'outil de travail par excellence des cadres, les suivant dans leurs déplacements et jusque dans leurs foyers.

Les enseignantes du primaire et du secondaire : le poids des ressources extra-professionnelles

- 38 Après les employées administratives, ce sont les anciennes enseignantes du primaire et du secondaire qui sont les plus représentées parmi nos enquêtées. Ce constat n'est pas étonnant dans la mesure où, au cours du xx^e siècle, l'enseignement a constitué l'une des autres grandes professions intermédiaires féminisées. Dès le xix^e siècle, le nombre de femmes dans l'enseignement dépasse le nombre d'hommes dans le premier cycle et, au xx^e siècle, c'est également le cas du secondaire¹². Tout comme pour la secrétaire, l'enseignante est d'abord perçue comme une femme à la position atypique (elle est souvent célibataire), voire menaçante pour l'ordre social : « c'est seulement dans les années 1960 et 1970 que l'image du professorat comme métier féminin devient un lieu commun du discours ordinaire » (Cacouault, 1987 : 109). Effectivement, de la même manière que le secrétariat, l'enseignement se présente comme un destin féminin, au niveau pratique et symbolique. La possibilité de profiter d'un mi-temps et des vacances scolaires en fait le métier idéal pour permettre aux femmes de concilier les deux rôles qui sont désormais les leurs : à la fois mère de famille et femme active. Ainsi, comme le souligne Cacouault (1987), l'enseignement secondaire devient un débouché privilégié pour les diplômées du supérieur, de plus en plus nombreuses à partir des années 1960. D'un autre côté, et c'est particulièrement vrai pour les institutrices, éduquer des enfants dans le cadre scolaire apparaît comme le prolongement du rôle de mère dans le privé, mettant encore une fois en avant des qualités « féminines » (Kerroubi *in* Ersnt, 1995).
- 39 L'intérêt d'examiner le rapport des enseignantes à l'informatique pendant leur carrière diffère de celui des secrétaires. Contrairement aux employées administratives, les enseignantes n'ont que très rarement reçu une formation à la bureautique informatique dans leur formation, à la différence des secrétaires qui ont été formées à taper à la machine puis à utiliser l'ordinateur dans les entreprises qui les employaient. En effet, les diplômées du supérieur n'ont pas toujours été initiées à l'informatique durant leurs études à l'université, les opportunités dépendant des disciplines et se présentant souvent sous la forme de modules facultatifs. Les institutrices, quant à elles, ne reçoivent une formation spécifique qu'à partir de la création des IUFM en 1990, mais les étudiants y accèdent avec un niveau en informatique généralement faible et les modules proposés s'avèrent insuffisants pour le compenser. Il semble également que les efforts mis en place par les gouvernements successifs en termes de formation continue depuis les années 1970 n'aient pas non plus atteint leur but en raison de la trop courte durée des stages facultatifs proposés, et du « nombre gigantesque » d'enseignants à former (Baron & Bruillard, 1996). Ainsi, quand la question de la formation continue à l'informatique dans le cadre du travail est posée à nos enquêtées, c'est une impression d'absence ou en tout cas d'insuffisance qui ressort, à l'image des propos d'Élisabeth, ancienne professeure de lettres en collègue :
- Et dans votre boulot, vous n'avez pas reçu de formation ?**
L'Éducation Nationale ? Vous plaisantez ? Des formations, oui, ils en proposent, mais pas ce genre de choses-là ! [Élisabeth, née en 1949, autonomie forte].
- 40 Annick, ancienne institutrice, insiste également sur le manque de moyens alloués aux enseignants :
- Vous n'avez pas appris dans le cadre de votre travail ?**

Non, parce qu'on n'était pas formés, nous, dans l'Éducation Nationale. Moi j'ai eu une formation, « Mathématiques et Arts Plastiques », c'est tout ce que j'ai eu en 37 ans de carrière. J'aurais pu le faire mais... Je vais vous dire, pour vous montrer à quel point on est pauvres... Quand y'a eu les mobiles. Par exemple, on emmène les enfants en promenade, ça fait partie du programme. C'était à nous de nous acheter notre portable au cas où il y aurait un problème [Annick, née en 1950, autonomie moyenne].

- 41 Cette situation, différente de celle de l'entreprise, a pour conséquence que les enseignantes de cette génération présentent des niveaux d'autonomie très hétérogènes, puisqu'elles ont souvent dû se former seules si elles souhaitaient utiliser l'informatique pour la préparation de leurs cours ou comme outil de travail avec les élèves. Gollac et Kramarz (2000) soulignent que lorsque le cadre professionnel n'est pas le lieu d'émergence d'une « compétence collective » (l'entreprise fournit le matériel et/ou la formation), c'est alors la « compétence individuelle » des employés qui doit être mobilisée. Ainsi, cette situation à laquelle ont été confrontées nos enquêtées permet de mettre en valeur d'autres déterminants de l'autonomie, qui ne proviennent pas de la sphère professionnelle.
- 42 On peut supposer que dans le cas d'Élisabeth (née en 1949, autonomie forte) et de Chantal (née en 1950, autonomie moyenne), toutes les deux titulaires d'une maîtrise obtenue à l'université et faisant d'ailleurs partie des personnes les plus diplômées de l'échantillon, leur niveau de diplôme leur a donné un avantage dans l'appropriation d'une technologie étrangère¹³. Elles ont en effet toutes les deux investi dans un ordinateur personnel de façon relativement précoce, dans les années 1990, attirées par sa potentielle utilité pour l'exercice de leur métier (préparation des cours, impression des devoirs, recherche de contenus pédagogiques en ligne). Malgré les difficultés initiales et avec l'aide ponctuelle de collègues ou de voisins, elles parviennent à développer des compétences opératoires. Cette utilité pratique de l'ordinateur pour l'enseignement au collège et au lycée implique qu'au-delà du diplôme, c'est aussi le fait d'exercer dans le secondaire plutôt que dans le primaire qui va stimuler le développement d'une pratique autonome. Ainsi, Agnès (née en 1948, autonomie moyenne) est entrée dans un petit établissement d'enseignement privé catholique après son bac en tant que surveillante, avant de devenir institutrice puis professeure de collège officiant dans différentes matières. Malgré son manque initial de compétences informatiques, elle se fait aider par un collègue pour acheter son premier PC qu'elle installe chez elle utilise principalement pour faire du traitement de texte en lien avec son activité d'enseignante.
- 43 En dehors du niveau de diplôme, les valeurs (correspondant au critère de l'*appétence* évoqué plus haut) que les individus mobilisent face à la machine pour construire leur rapport à celle-ci s'avèrent aussi essentielles. Ainsi, alors que Annick (née en 1950, autonomie moyenne) et Patricia (née en 1950, autonomie faible¹⁴) ont toutes les deux été institutrices et n'ont quasiment pas utilisé l'informatique dans leur métier, leur attitude différente face aux TIC semble avoir joué un rôle majeur dans la construction de leur niveau d'autonomie à la retraite. Patricia exprime tout au long de l'entretien l'angoisse que lui ont toujours inspirée les ordinateurs :
- Moi j'ai peur de la techno, je sais rien faire, c'est horrible. Ça, c'est le plus gros truc de ma vie... [Patricia, née en 1950, autonomie faible].
- 44 Alors qu'elle commence sa carrière comme assistante RH dans le privé avant de se reconverter, elle nous confie avoir laissé le soin à ses collègues de « faire les choses à

[sa] place » dès qu'elle avait un problème lié à l'informatique. Ces difficultés la suivent quand elle devient institutrice :

Bon, on se servait un peu des ordinateurs, même pour les enfants, mais y'avait des gens qui étaient là en plus pour l'anglais et l'ordinateur, les instit' elles s'occupaient pas de ça, vous voyez. Donc j'ai passé une quinzaine d'années sans vraiment m'y intéresser. Et au moment où je suis partie en retraite, c'est-à-dire dans les années 2009, toutes les jeunes qui arrivaient de l'École Normale, elles travaillaient que sur ordinateur. Et en fait moi je continuais à travailler à la main [Patricia, née en 1950, autonomie faible].

- 45 Au contraire, Annick, si elle éprouve une certaine méfiance vis-à-vis de l'Internet et ne présente pas un profil particulièrement technophile, a réussi à développer une certaine autonomie à partir du moment où elle a eu accès à son premier ordinateur personnel dans la seconde partie des années 1990. Elle attribue cette autonomie à son esprit logique et à sa capacité à agir selon une « démarche scientifique » :

Un jour [mon fils] m'a acheté un ordinateur et je m'y suis mise. Et en fait je me suis formée toute seule. (...) Pour moi, l'ordinateur c'est comme les mathématiques, c'est un outil que j'utilise à mes propres fins. (...) Moi j'ai fait math-physique. Donc avec cette formation... Je vais vous donner un exemple. Un jour, ma machine à laver marche plus. Je vais au compteur, je vérifie, et je me rends compte que la fiche qui partait de la cuisine n'était pas la bonne, j'ai tout débranché. C'est une démarche scientifique. Et donc quand je faisais mes petites recherches, à force je trouvais le truc [Annick, née en 1950, autonomie moyenne].

- 46 Il aurait été intéressant d'interroger des hommes enseignants afin d'avoir des éléments de comparaison sur les pratiques genrées de l'informatique dans ces professions, en particulier en ce qui concerne les enseignants du secondaire, dont les effectifs sont relativement mixtes. Cependant, comme le montrent Baron et Bruillard (1996), ce furent dans les années 1990 les anciens étudiants des filières scientifiques, mathématiques et techniques qui arrivaient dans l'enseignement avec le plus de compétences en informatique et qui étaient le plus à même de les investir dans leur travail. Or ces filières sont majoritairement masculines : dans les collèges, les professeurs de technologie étaient les seuls à utiliser systématiquement l'ordinateur avec les élèves, et ont pu faire office de personne-ressource en matière d'informatique pour leurs collègues¹⁵.
- 47 Aujourd'hui encore, ils sont majoritairement des hommes¹⁶. Ainsi, au contraire des employées administratives, dont le traitement de texte et la gestion des interfaces informatiques a fait partie intégrante de la formation et du métier, les enseignantes ont dû compter sur des ressources extra-professionnelles préexistantes, comme le niveau de diplôme et plus généralement leur appétence à développer des usages transférables à la sphère privée au moment de la retraite, ce qui semble dans certains cas renforcer les déterminants d'usages liés au genre, mais aussi au niveau d'éducation et aux valeurs individuelles.
- 48 Pour les femmes des deux groupes générationnels, avoir manipulé l'informatique dans le cadre du monde professionnel – environnement dans lequel les dynamiques de genre sont particulièrement importantes – s'avère donc être un déterminant majeur du développement de l'autonomie face aux TIC. Cependant, on peut supposer que celles qui sont nées avant la guerre, ayant moins souvent eu une carrière professionnelle que leurs cadettes, ont plus de chance d'être à l'écart de ce phénomène, en particulier pour celles qui ont été mères au foyer. En effet, l'autonomie ne peut se penser indépendamment d'un autre facteur essentiel, celui des dynamiques familiales.

Trajectoire familiale et le rôle de la configuration conjugale dans la construction de l'autonomie face aux TIC

- 49 Les premières baby-boomeuses ont été témoins et actrices des reconfigurations des formes familiales qui ont pris place à partir des années 1960. Alors que leurs aînées s'inscrivaient dans un modèle de « la famille rayonnante des années 1950 » où le rôle d'épouse et de mère au foyer apparaissait comme la norme, elles ont dû faire face à un nouveau type d'injonction, celle d'être à la fois mère et femme active (Bonvalet et al., 2011). Cela a conduit les femmes de cette génération à développer des parcours à la fois professionnels et familiaux très variés, un nombre important de trajectoires présentant désormais un caractère discontinu. Or, dans la sphère privée, il semble que ce soit la configuration conjugale qui joue le rôle le plus important dans le développement de l'autonomie face aux TIC.

Les trajectoires conjugales traditionnelles comme frein à l'autonomie face aux TIC

- 50 Les modes de recrutement de notre enquête, principalement via des sites et des lieux de sociabilité pour retraités, ont eu pour conséquence une surreprésentation des personnes célibataires parmi les enquêtés. Cependant, il est frappant de constater que les femmes dont le couple s'inscrit dans la durée (c'est-à-dire mariées au même homme avec lequel elles ont fondé leur foyer initial), font partie des moins autonomes, quelle que soit par ailleurs la nature de leur carrière professionnelle. En particulier, on peut observer un effet de cumul des « handicaps » chez celles qui ont été mères au foyer, plus nombreuses parmi celles nées pendant la guerre. C'est le cas de Geneviève (née en 1941, autonomie nulle). Après des études de droit inachevées et un travail d'appoint de surveillante après son mariage, elle cesse toute activité rémunérée à la naissance de son premier enfant, tandis que son mari poursuit sa carrière très prenante de pilote de ligne. C'est lui qui, lorsqu'il devient formateur pour la compagnie aérienne qui l'emploie, achète le premier ordinateur familial à la fin des années 1990. Il développe alors un intérêt très fort pour l'informatique qui s'accroît à la retraite, puisqu'il passe aujourd'hui plusieurs heures par jour derrière son écran. Geneviève, de son côté, n'a jamais appris à se servir de l'ordinateur, et elle se repose entièrement sur son mari pour ses ponctuels besoins dans l'utilisation de l'Internet, notamment l'envoi d'emails :

Alors c'est rigolo, parce que quand je dis à mon mari : « Tu peux envoyer un mail à telle personne », il me dit : « Tu me l'écris », mais je l'écris comme si je faisais une lettre, avec une formule de politesse et tout, sans faire de fautes. (...) Je suis incapable d'envoyer un mail ! Je me dis que je pourrais apprendre, mais j'ai mon mari sous la main donc... Si j'étais obligée je m'y mettrais, parce que maintenant je pense que c'est utile. Et quand mon mari me ramène un mail, il me dit : « Comme il est long, je te l'imprime », pour pas que j'aie à le lire [sur l'écran] [Geneviève, née en 1941, autonomie nulle].

- 51 Le même phénomène de délégation des tâches informatiques au conjoint se retrouve chez Dào (née en 1947, autonomie faible). Après une licence de droit dans une grande université parisienne, elle est engagée comme juriste dans une banque privée, secteur

où elle effectuera toute sa carrière. En tant que cadre exerçant un métier administratif, elle est contrainte d'utiliser l'informatique, principalement pour taper des rapports, ce qu'elle fait en collaboration avec sa secrétaire. Elle parvient à acquérir des notions en bureautique, en demandant de l'aide à son mari et en suivant quelques stages. Malgré tout, elle ne semble pas vraiment avoir actualisé ces compétences quand elle est arrivée à la retraite. Elle récupère l'ordinateur de sa fille, sur lequel elle effectue des activités basiques, réduites à l'écriture et à la lecture d'e-mails et à la recherche d'information en ligne. Son mari, ancien ingénieur à la retraite, est très à l'aise avec l'informatique et passe beaucoup de temps sur son PC, notamment à alimenter un site de généalogie qu'il a créé. Ayant chacun leur ordinateur dans le même bureau, Dào explique se tourner vers son mari dès qu'elle rencontre une difficulté avec l'Internet, ou qu'elle doit effectuer une opération plus élaborée comme un achat en ligne :

Parfois je fais une bêtise et il regarde. Il est calme, moi je m'énerve très vite ! [rires]
Et pour l'informatique c'est pas bien ! Sinon je me débrouille. Si j'arrive pas, j'appelle, parce qu'on est dos à dos [dans le bureau] (...) Si j'ai besoin de rechercher quelque chose, je fais mes recherches moi-même. Les billets d'avion, les billets de train, pour avoir une idée de ce qu'on peut faire dans un endroit où on veut aller. C'est ce que je fais. Si je veux aller plus loin j'attends que mon mari soit là et il regarde [Dào, née en 1947, autonomie faible].

- 52 Ainsi, alors qu'au vu de ses études et de sa catégorie socio-professionnelle, le profil de Dào semble propice au développement d'une autonomie face aux TIC, la dynamique de son couple semble avoir « bloqué » le développement d'usages plus complexes de l'ordinateur et de l'Internet. Le cas de Suzanne est particulièrement intéressant à cet égard. Dès lors que son époux, PDG d'une grande entreprise, n'a jamais été au contact de l'informatique pendant sa carrière¹⁷, c'est elle qui introduit le premier ordinateur dans le foyer lorsqu'elle reprend des études à 65 ans. Ayant obtenu un BTS de secrétariat et exercé le métier d'agent de voyage pendant une dizaine d'années une fois ses enfants partis du foyer, elle a quelques notions d'informatique. Cependant, quand son mari arrive à la retraite, le rapport s'inverse ; une fois son master terminé, elle se désintéresse de l'ordinateur, tandis que son mari l'investit de plus en plus, rattrapant son retard de façon spectaculaire :

Mon mari s'en sert beaucoup plus que moi, pour ses comptes de banques, de machin. Moi, non, il va falloir que je m'y remette. C'est là que le bât blesse ! Lui il s'en sert pour gérer, et maintenant il est beaucoup à la maison, donc il est beaucoup sur Internet.

Comment il a appris ?

Ben lui, il teste. Il fait beaucoup plus de choses que moi ! Il est beaucoup plus que moi sur Internet. Il regarde des journaux, je sais pas... il va sur des sites comme ça, je sais pas exactement [Suzanne, née en 1941, autonomie faible à moyenne].

- 53 On observe donc que dans les couples « traditionnels », l'époux est souvent celui qui s'*approprie* l'ordinateur. Les conjointes, même dans le cas où leur parcours leur a fourni les éléments pour développer leur autonomie, participent à une dynamique inégalitaire en déléguant les compétences à leur mari, qui occupe alors la position d'expert.
- 54 Si l'on élargit le point de vue du couple à la famille nucléaire dans son ensemble, cette « technophilie masculine » s'exprime aussi dans le rôle du père de famille comme pourvoyeur de biens matériels pour le foyer, et en l'occurrence d'objets technologiques. Colette (née en 1951, autonomie moyenne à forte), aujourd'hui divorcée et ancienne employée de banque, explique que son mari était « très très très branché » et achetait « tout ce qui se faisait » en termes d'appareils électroniques,

notamment les premiers jeux vidéo pour leur fils. Même chose chez Catherine (née en 1950, autonomie moyenne à forte), veuve et ancienne cadre de la fonction publique, dont le mari, chercheur en sciences, avait équipé le foyer d'un ordinateur personnel Atari dès le début des années 1980, et lui avait ensuite offert son premier PC portable. Au-delà du rôle moteur des conjoints dans l'introduction des TIC dans le foyer, la distribution traditionnelle des positions genrées dans la famille peut se révéler une barrière pour les mères. Annick insiste sur le fait que non seulement les tâches domestiques et l'éducation des deux enfants dont elle avait la charge, sa carrière d'institutrice plus ses quelques heures de pratique sportive par semaine ne lui laissaient pas le temps de pratiquer l'informatique, d'autant moins que cela n'entraînait pas dans son rôle de mère – malgré sa maîtrise de certains aspects de la machine :

À l'époque ils faisaient partie des rares enfants qui avaient ça. C'est leur père qui était intéressé par ça... moi, je ne dis pas que je n'étais pas intéressée, parce que l'aîné a appris le langage BASIC grâce à moi. Le langage BASIC, si vous oubliez un point il faut tout refaire. Donc j'étais là, présente... mais pour lui. Vous savez, on est une génération un peu comme ça où la mère était... moi, ça se voit pas, mais j'étais plutôt quelqu'un qui était en retrait. Donc le centre d'intérêt était mon fiston [Annick, née en 1950, autonomie moyenne].

Les trajectoires conjugales discontinues comme facteur d'autonomie face aux TIC

- 55 À l'inverse, les femmes ayant eu un parcours conjugal discontinu parmi nos enquêtées, toutes nées après 1945, semblent avoir mis en place de façon précoce des usages beaucoup plus autonomes. Le fait de ne pas avoir de personne-ressource directement accessible dans le cadre quotidien du foyer a encouragé une dynamique d'indépendance et favorisé l'exploration du fonctionnement de l'informatique. Élisabeth, ancienne professeure de collège¹⁸, s'est séparée du père de ses enfants en 1991 après un premier mariage éphémère dans sa jeunesse. Elle se retrouve alors seule à gérer de front sa famille et sa carrière :

Et à cette époque-là, est-ce que quelqu'un vous a aidée pour vous apprendre à vous servir de cet ordinateur ?

Non, je me suis débrouillée toute seule. Je me suis beaucoup énervée, je me souviens avoir tapé dans le mur une fois ! J'ai perdu un temps fou... si j'avais appris par le biais de quelqu'un ça aurait sûrement été très vite résolu (...) J'étais seule à l'époque, j'avais les enfants... je me suis démerdée en clair ! [Élisabeth, née en 1949, autonomie forte].

- 56 Jeanne, après s'être mariée à 20 ans pour s'émanciper de son environnement familial strict, divorce après la naissance de sa fille et 3 ans d'union. Alors que son mari l'avait contrainte à arrêter de travailler, elle reprend sa carrière de secrétaire, et ne revivra en couple que sur de courtes périodes. Tout de suite très à l'aise avec l'informatique, elle n'achètera un ordinateur personnel qu'une fois à la retraite mais utilisera celui du bureau pour ses usages à la fois professionnels et privés tout au long de sa carrière :

Quand j'avais un problème, je demandais à l'informaticien et voilà, on le réglait. Mais j'ai toujours refusé qu'on fasse les choses à ma place, hein ! Quand je demandais de l'aide je disais : « Vous me montrez, et ensuite je le fais », comme ça ensuite je suis capable de le faire toute seule. (...) Avec le bricolage, si j'avais un problème avec une ampoule j'allais voir les électriciens du travail pour des conseils mais je le faisais moi-même. J'ai toujours essayé d'être totalement autonome pour la vie quotidienne ! [Jeanne, née en 1946, autonomie forte].

- 57 Pendant l'entretien, Jeanne insiste beaucoup sur son attitude « curieuse » par rapport aux TIC et à la nouveauté en général ainsi que sur la nécessité de gérer seule les aspects « techniques » de sa vie quotidienne. Mais son aisance s'explique aussi par son parcours professionnel en tant qu'employée administrative qui a culminé avec l'obtention d'un poste de secrétaire de direction, dans lequel l'ordinateur a été son principal outil de travail.
- 58 Ainsi, au sein de ces trajectoires féminines discontinues, le lien entre la carrière professionnelle et la configuration conjugale s'articule dans la construction de l'autonomie face aux TIC. Le fait d'avoir utilisé l'informatique dans le travail et d'avoir vécu seule (avec ou sans enfants) pendant une longue période augmente les chances de développer une autonomie forte.
- 59 À cet égard, Josiane (née en 1946, autonomie forte) et Anne (née en 1946, autonomie forte) ont un profil très similaire. Elles se retrouvent toutes les deux célibataires avec la charge de leurs enfants à la fin des années 1980, à la suite du décès du mari de Josiane et du divorce d'Anne. Elles auront ensuite plusieurs autres relations amoureuses, mais sans cohabitation. Alors que Josiane commence sa carrière comme secrétaire de direction, elle sera assistante administrative dans différentes structures avant de se mettre à son compte comme consultante RH. De son côté, Anne commence sa vie professionnelle comme infirmière, avant de devenir assistante dans un cabinet de RH puis de s'installer comme astrologue indépendante. Ayant toutes les deux été initiées à l'informatique dans le cadre de leur travail, elles possèdent très tôt des ordinateurs à domicile, d'abord pour leur usage personnel. Elles accompagnent ensuite les usages informatiques de leurs enfants, et, en l'absence de conjoint, remplissent le rôle de pourvoyeuses d'objets techniques. C'est le cas pour Anne lorsque son fils entre dans une formation en Arts Appliqués :
- C'est moi qui ai acheté le premier ordinateur à la maison, et c'est moi qui lui ai acheté son premier ordinateur perso. Après le brevet, il est entré dans un lycée d'Art Appliqué, et ils faisaient déjà des travaux sur ordinateur. Leur cartable, c'était un disque dur externe ! [Anne, née en 1946, autonomie forte].
- 60 On observe une logique similaire chez Josiane :
- L'écran ça fait je sais pas combien de temps qu'il est à la maison. Quand ma fille a préparé sa thèse, aussitôt on a eu des ordi, enfin très vite, mon fils était un passionné de jeux vidéo. Enfin, je veux dire, c'est un milieu où on est rentrés tout de suite. Chez nous il n'y a eu aucun frein là-dessus. On était tous suréquipés quoi ! [Josiane, née en 1946, autonomie forte].
- 61 Désormais à la retraite, elles font toutes les deux preuve d'une forte autonomie. Josiane a des usages à la fois très intenses et très diversifiés (elle regarde des films et séries en *streaming*, consulte des blogs en anglais sur le tricot et pratique des jeux en réseaux, entre autres activités), tandis que Anne vient d'achever au moment de l'entretien la création d'un blog très détaillé sur l'astrologie pour faire connaître ses travaux, qu'elle a quasiment investi comme un nouveau projet professionnel.
- 62 Si les trajectoires professionnelles et conjugales ont été séparées dans l'exposé pour des raisons de clarté, elles s'avèrent être en constante interaction dans les parcours individuels et ne peuvent être pensées l'une sans l'autre. Par exemple, Claudine (née en 1948, autonomie nulle à faible), a eu une vie conjugale discontinue : après s'être retrouvée veuve à l'âge de 39 ans, elle a ensuite alterné nouveaux conjoints et périodes de célibat. Cependant, venant d'une famille très aisée et ayant hérité de son mari, elle

n'a pas eu besoin de travailler pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses quatre enfants. Dans son cas, il semble que l'avantage potentiel présenté par sa vie conjugale ait été supplanté par sa situation de mère au foyer, et l'absence d'occasion de « rencontre » avec l'ordinateur dans un cadre professionnel a fortement limité son autonomie. Bien que son gendre lui ait offert un PC puis une tablette il y a quelques années, elle n'en a développé que des usages très limités. Ce cas montre bien la complexité des « effets » de genre dans l'appropriation des TIC, complexité à laquelle une étude qualitative peut donner accès.

Conclusion

- 63 L'autonomie informatique et numérique des retraités français s'est construite dans un contexte d'installation progressive des TIC dans la vie quotidienne. Dans ce contexte, le rôle du genre dans l'appropriation des TIC ne peut se penser sans examiner les trajectoires familiales et professionnelles dans lesquelles les inégalités prennent forme et se (re)composent.
- 64 L'accès progressif mais massif des femmes des cohortes examinées au travail salarié et leur inscription croissante dans des carrières conjugales discontinues semble favoriser une plus grande autonomie face aux TIC une fois à la retraite – les enquêtées ayant suivi des parcours « traditionnels », plus représentées chez celles nées avant 1945, ont eu des trajectoires plus proches de celles de leurs parents et sont généralement moins autonomes. De la même façon, il semble que l'occupation de postes à responsabilité par les hommes ait aussi pu être un frein à l'autonomie, mais celui-ci apparaît largement tempéré par leur position dominante dans le foyer en tant que pourvoyeurs et utilisateurs des technologies. On constate en outre que dans la construction des usages, les positions professionnelles et conjugales se retrouvent en constante interaction et peuvent présenter un effet de cumul positif ou négatif ; c'est pourquoi il est important de se pencher sur le détail des parcours individuels.
- 65 Si ces mécanismes ont déjà largement été étudiés dans les travaux de sociologie des usages, il est nécessaire de les mobiliser dans les analyses des usages des aînés, qui ont parfois tendance à réactiver un certain déterminisme social et technologique. En effet, la comparaison de personnes appartenant à deux cohortes proches permet ici de montrer que l'âge (ou le statut de retraité en lui-même) n'est pas le déterminant principal des usages numériques : c'est bien le contexte social, culturel et politique dans lequel évoluent les individus qui influe sur leur appropriation des TIC.
- 66 Les résultats présentés ici portent sur un échantillon réduit d'individus, et font partie d'une recherche plus large sur les usages numériques des retraités ; ils constituent donc des pistes de recherche ouvertes, mais permettent de prolonger les réflexions existantes sur les inégalités de genre à la retraite (Caradec, 2012). Cependant, le choix de faire porter cette étude sur les individus des classes moyennes et supérieures, ainsi que les évolutions qui y sont décrites, ne doivent pas masquer le fait que les baby-boomers sont loin d'être une catégorie homogène. Les entretiens menés auprès de retraités issus des classes populaires soulignent que ceux-ci, quel que soit leur genre, ont des niveaux d'autonomie vis-à-vis des TIC globalement moins élevés, notamment en raison d'un moindre accès à l'éducation supérieure et aux métiers dits de « bureau ». Ainsi, à l'heure de l'articulation entre une massification de l'équipement (due en partie à la baisse des coûts des appareils et à la diffusion de l'informatique connectée mobile)

et un environnement social de plus en plus numérisé (Beauchamps, 2012), il est nécessaire de rappeler que ces évolutions, loin de produire mécaniquement l'autonomie des utilisateurs, tendent à marginaliser ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas intégrer la culture numérique – qu'ils soient jeunes ou âgés.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- ALTER Norbert, (2005 [1985]). *La bureautique dans l'entreprise. Les acteurs de l'innovation*, Paris, L'Harmattan.
- ATTIAS-DONFUT Claudine (2001). « Sexe et vieillissement », in Thierry Blöss (dir.) *Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 197-215.
- BANTIGNY Ludivine (2007). *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard.
- BARON Georges-Louis & BRUILLARD Éric (1996). *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BEAUCHAMPS Margot, (2012). « Espace urbain et stratification sociale », *RESET*, n°1, [en ligne], consulté le 13.12.2016. URL : <http://reset.revues.org/139>
- BEUSCART Jean-Samuel, DAGIRAL Éric & PARASIE Sylvain, (2016). *Sociologie d'internet*, Paris, Armand Colin.
- BICKEL Jean-François & LALIVE D'EPINAY Christian (2001). « L'évolution de la participation aux associations volontaires : une comparaison de deux cohortes », *Revue suisse de sociologie*, vol. 1, n°27, pp. 31- 60.
- BONVALET Catherine, CLÉMENT Céline & OGG Jim (2011). *Réinventer la famille. L'histoire des baby-boomers*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOURDELOIE Hélène & BOUCHER-PETROVIC Nathalie (2014). « Usages différenciés des TIC chez les seniors au prisme de l'âge, du genre et de la classe sociale », *tic&société*, vol. 8, n° 1-2, [en ligne], consulté le 05.09.17. URL : <https://journals.openedition.org/ticetsociete/1433>
- CACOUAULT Marleine (1987). « Prof... c'est bien pour une femme », *Le Mouvement social*, n°140, pp. 107- 119.
- CARADEC Vincent (1999). « Vieillesse et usage des technologies. Une perspective identitaire et relationnelle », *Réseaux*, vol. 17, n° 96, pp. 45-95.
- CARADEC Vincent (2012). « Vieillir après la retraite, une expérience genrée », *Sociologies* [en ligne], consulté le 09.10.2017. URL : <http://sociologies.revues.org/4125>
- CARADEC Vincent (2015 [2001]). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin.

CAVALLI Stefano (2007). « Modèle de parcours de vie et individualisation », *Gérontologie et société*, vol. 30, n° 123, pp. 55-69.

CHARPENTIER Michèle & QUÉNIART Anne (2007). « Au-delà de la vieillesse, pratique et sens de l'engagement des femmes âgées au Québec », *Gérontologie et société*, n°120, pp.187-202.

CHAUVEL Louis (2010 [1998]). *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du xx^e siècle aux années 2010*, Paris, Presses Universitaires de France.

COLLET Isabelle (2006). *L'informatique a-t-elle un sexe ? Hackers, mythes et réalités*, Paris, L'Harmattan.

CREDOC (2017). *Baromètre du numérique 2017*, [en ligne], consulté le 7.01.2017. URL: https://www.arcep.fr/index.php?id=8571&no_cache=0&tx_gsactualite_pi1%5Buid%5D=2097&tx_gsactualite_pi1%5Bannee%5D

CYTERMANN Jean-Richard (dir.) (2001). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - édition 2001*, [en ligne], consulté le 21.02.2018. URL : http://media.education.gouv.fr/file/2001/89/5/rers2001_27895.pdf

DAYAN-HERZBRUN Sonia (1982). « Production du sentiment amoureux et travail des femmes, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 72, pp. 113-130.

ERNST Sophie (1995). « Une affaire de femmes ? La féminisation du corps enseignant racontée par la photo de classe, 1890-1990. Exposition itinérante de l'INRP réalisée par François Jacquet-Francillon (IUFM de Versailles), Marlaine Cacouault (Université de Bourgogne), Martine Kherroubi (IUFM de Créteil) », *Recherche & Formation*, n°20, pp. 139-147.

ÈVE Michael & SMOREDA Zbigniew, (2001). « La perception de l'utilité des objets techniques : jeunes retraités, réseaux sociaux et adoption des technologies de communication », *Retraite & Société*, n° 33, pp.22-51.

FERNADEZ-ARDEVÒL Mireia & IVAN Loredana (2015). « Why age is not that important? An ageing perspective on computer anxiety. » in Zhou, Jia & Salvendy, Gavriel (dir.), *Human Aspects of IT for the Aged Population. Design for Aging. Part 1*, New York, Springer International Publishing, pp. 189-200.

GARDEY Delphine (1999). « Mécaniser l'écriture et photographier la parole. Des utopies au monde du bureau, histoires de genre et de techniques. » *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 3, pp. 587-614.

GARDEY Delphine (2001). *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau 1890-1930*, Paris, Belin.

GOLLAC Michel & KRAMARZ Francis (2000). « L'informatique comme pratique et comme croyance », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 134, pp. 4-21.

GRANJON Fabien (2010). « Le « non-usage » de l'internet : reconnaissance, mépris et idéologie », *Questions de communication*, vol. 18, [en ligne], consulté le 30.09.16. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/410>

GRANJON Fabien, LELONG Benoit & METZGER Jean-Luc (2009). « Pour une approche critique des inégalités numériques », in Granjon, Fabien, Lelong, Benoit & Metzger, Jean Luc (dir.) *Inégalités numériques. Clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*, Paris, Hermès/Lavoisier, pp. 13-29.

HUMMEL Cornelia, MALON Isabelle & CARADEC Vincent (2014). *Vieillesse et Vieillissements. Regards sociologiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

JOUËT Josiane (2003). « Technologies de communication et genre » *Des relations en construction, Réseaux*, vol. 4, n° 120, pp. 53-86.

JOUËT Josiane (2000). « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 100, n° 2, pp. 487-521.

JOUËT Josiane (1993). « Pratiques de communication et figures de la médiation. », *Réseaux*, vol.11, n°60, pp. 99-120.

KERGOAT Danièle (2012). *Se battre, disent-elles...* Paris, La Dispute.

LIVINGSTONE Sonia (1996). « La signification des technologies domestiques : une analyse des constructions mentales individuelles dans les relations familiales entre les sexes. » *Réseaux*, vol. 14, n°79, pp.39-56.

LOBET-MARIS Claire (2011). « Âge et usages informatiques », *Communications*, vol. 1, n° 88, pp. 19-28.

MARUANI Margaret (2000). *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.

MERCKLÉ Pierre & OCTOBRE Sylvie, (2012). « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, n°1, [en ligne], consulté 04.01.2018. Url : <http://www.journal-reset.org/index.php/RESET/article/view/3>

MOISAN Catherine (dir.) (2015). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - édition 2015*, [en ligne], consulté le 21.02.2018. URL: https://media.education.gouv.fr/file/2015/67/6/depp_rers_2015_454676.pdf

PETIT Melissa (2010). « Femmes retraitées en France : entre engagement bénévole et engagement familial », *Enfance, familles, générations*, vol. 13, 2010, pp.75-96.

PINTO Josiane (2000). « Les secrétaires et la nouvelle économie des bureaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 134, pp. 62-65.

PINTO Josiane (1990). « Une relation enchantée. La secrétaire et son patron », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, pp. 32-48.

REBREYEND Anne-Claire (2008). *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

SILVERSTONE Roger, HIRSCH Eric & MORLEY David. 1992. « Information and Communication Technologies and the Moral Economy of the Household », in Silverstone, Roger, Hirsch, Eric & Morley, David (dir.). *Consuming Technologies. Media and Information in Domestic Spaces*, New York, Routledge, pp. 15-31.

SINGLY (De) François (2009). *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin.

SIRINELLI Jean-François (2003). *Les baby-boomers, une génération, 1945 - 1969*, Paris, Hachette Littératures.

VIDAL Geneviève (2012). *La sociologie des usages, continuités et transformations*, Cachan, Hermès-Lavoisier.

WYATT Sally (2003). « Non-Users also Matter. The Construction of Users and Non-Users of the Internet », Oudshoorn, Nelly & Pinch, Trevor, (dir.). *How Users Matter: The Co-Construction of Users and Technology*, Cambridge, MIT Press, pp. 67-79.

ANNEXES

Tableaux et figures

Tableau 1. Enquêtées classées par professions

<i>Profession</i>	<i>Détails</i>	<i>Effectifs</i>
Métiers administratifs	Colette (employée de banque) Josiane (secrétaire de direction) Jeanne (secrétaire de direction) Anne (assistante administrative) Liliane (secrétaire de direction) Roselyne (assistante administrative) Suzanne (secrétaire puis agent de voyage) Catherine (cadre de la fonction publique territoriale) Danielle (consultante en recrutement) Dào (cadre juridique) Chantal (secrétaire)* Patricia (assistante RH)*	10
Enseignantes	Patricia (institutrice) Annick (institutrice) Agnès (professeure de collège) Chantal (professeure de collège) Élisabeth (professeure de collège)	5
Mères au foyer	Claudine Geneviève	2
Informaticiennes et techniciennes	Renée (ingénieure en communications) Béatrice (programmatrice et informaticienne) Noëlle (ingénieure informaticienne) Solange (technicienne supérieure)	4
Autres	Hélène (photographe et massothérapeute)	1

* Les deux femmes ayant exercé un métier administratif puis un métier d'enseignement sont présentées en italique dans la première catégorie, et n'ont été comptabilisées que dans la seconde. C'est le dernier métier exercé qui a été retenu dans le classement.

Tableau 2. Liste des enquêtés classés par genre et degré d'autonomie

	<i>Date de naissance et âge au moment de l'entretien</i>	<i>Ancienne profession et diplôme</i>	<i>Parcours conjugal et situation matrimoniale actuelle</i>	<i>Autonomie</i>
Geneviève	Née en 1941 (76 ans)	Mère au foyer Baccalauréat	Mariée à 22 ans	Nulle
Claudine	Née en 1948 (69 ans)	Mère au foyer	Veuve à 39 ans En couple non cohabitant	Nulle à faible
Patricia	Née en 1950 (67 ans)	Assistante administrative puis institutrice IUT en administration (bac + 2)	Veuve à 39 ans Célibataire	Faible
Dào	Née en 1947 (70 ans)	Cadre juridique Licence de droit	Mariée à 23 ans	Faible
Hélène	Née en 1952 (65 ans)	Photographe puis massothérapeute Licence (bac + 3)	Célibataire	Faible à moyenne
Roselyne	Née en 1944 (73 ans)	Assistante administrative CAP de coiffure	Veuve à 65 ans Célibataire	Faible à moyenne
Liliane	Née en 1948 (69 ans)	Secrétaire puis secrétaire de direction BTS de secrétariat (bac +2)	Divorcée à 65 ans Célibataire	Faible à moyenne
Agnès	Née en 1948 (68 ans)	Institutrice puis professeure de collège Baccalauréat	Veuve à 59 ans Célibataire	Moyenne
Chantal	Née en 1950 (67 ans)	Secrétaire puis professeure de collège Maîtrise d'anglais (bac + 4)	Célibataire	Moyenne
Annick	Née en 1950 (67 ans)	Institutrice Baccalauréat	Séparée à 38 ans Célibataire	Moyenne
Suzanne	Née en 1941 (76 ans)	Secrétaire, puis mère au foyer, puis agent de voyage BTS de secrétariat (bac +2)	Mariée à 24 ans	Moyenne
Solange	Née en 1940 (77 ans)	Technicienne supérieure BTS (bac + 2)	Célibataire	Moyenne

Catherine	Née en 1950 (66 ans)	Cadre de la fonction publique territoriale Licence (bac + 3)	Veuve à 63 ans Célibataire	Moyenne à forte
Colette	Née en 1951 (65 ans)	Employée de banque Brevet des collèges puis formation interne en entreprise	Second divorce à 40 ans Célibataire	Moyenne à forte
Danielle	Née en 1948 (68 ans)	Consultante en recrutement DEUG de psychologie (bac + 2)	Divorcée à 30 ans En couple non cohabitant	Moyenne à forte
Josiane	Née en 1947 (70 ans)	Assistante administrative, secrétaire de direction puis consultante en formations Diplôme d'école de secrétariat (bac +3)	Veuve à 40 ans Célibataire	Forte
Anne	Née en 1946 (71 ans)	Infirmière, puis assistante administrative, puis consultante en astrologie Diplôme d'infirmière (bac + 3)	Divorcée à 42 ans Célibataire	Forte
Jeanne	Née en 1946 (71 ans)	Assistante administrative puis secrétaire de direction CAP de comptabilité	Divorcée à 23 ans Célibataire	Forte
Élisabeth	Née en 1949 (68 ans)	Professeure de collège	Troisième divorce à 68 ans Célibataire	Forte
Renée	Née en 1950 (67 ans)	Ingénieure Diplôme d'école d'ingénieur (bac + 5)	Divorcée à 25 ans Célibataire	Forte à totale
Béatrice	Née en 1947 (70 ans)	Informaticienne puis travaux d'insertion Brevet des collèges	Célibataire	Forte à totale
Noëlle	Née en 1942 (75 ans)	Ingénieure informaticienne Baccalauréat	Divorcée à 41 ans Célibataire	Forte à totale
Gérard	Né en 1945 (72 ans)	Gestionnaire de patrimoine Diplôme d'école de commerce (bac + 5)	Divorcé (date non précisée) Célibataire	Faible

Michel	Né en 1939 (78 ans)	Directeur commercial et artistique dans la publicité Baccalauréat	Veuf pour la seconde fois à 60 ans Célibataire	Faible
Patrick	Né en 1950 (67 ans)	Divers métiers dans la presse et l'édition Licence (bac + 3)	En couple depuis ses 20 ans	Moyenne
Bernard	Né en 1943 (74 ans)	Mécanicien CAP de mécanique	Troisième divorce à 68 ans En couple	Moyenne
Guy	Né en 1946 (71 ans)	Cadre dans les télécommunications	Séparé à 60 ans Célibataire	Moyenne à forte
Yves	Né en 1950 (67 ans)	Chargé d'études statistiques puis consultant en gestion d'entreprise Diplôme d'école de statistiques (bac + 5)	Célibataire	Moyenne à forte
Jean-Pierre	Né en 1947 (70 ans)	Entrepreneur dans l'informatique Baccalauréat	Veuf à 62 ans Célibataire	Forte à totale

* Les âges indiqués entre parenthèses sont ceux qu'avaient les enquêtés au moment de l'entretien. Tous les entretiens ont été réalisés en 2016 et 2017.

NOTES

1. Sur un total de 37 personnes interrogées.
2. Sur 29 personnes, seulement une enquêtée est homosexuelle, et une seule autre est racisée.
3. Sur 22 femmes interrogées, 13 ont eu des mères femmes au foyer, les autres travaillant avec leur époux (agriculteurs, commerçants), ou comme secrétaire, couturière et femme de ménage.
4. Les chiffres sélectionnés par Bonvalet, Clément et Ogg illustrent ce point de bascule : « L'enquête Biographies et entourage [réalisée en 2000] permet de rendre compte des changements intervenus dans les trajectoires d'activité des femmes en région Île-de-France : 48,5 % des premières générations du baby-boom (1946-1950) ont toujours travaillé avant 50 ans, sans aucune interruption, contre 23 % de celles nées pendant la guerre et 5 % des générations nées entre 1930 et 1939. » (2011 : 180).
5. Tous les prénoms ont été changés.
6. Cette angoisse se manifeste souvent à travers la peur de « casser » l'objet. À ce sujet, voir Fernandez-Ardevòl et Ivan, 2015.

7. Dans les travaux classiques en sociologie des usages, le terme d'autonomie désigne généralement la marge de manœuvre dont dispose l'utilisateur vis-à-vis des usages prescrits par la machine et l'interface tels qu'encodés par leurs concepteurs (Jouët, 2000). Il sert alors à penser les relations de pouvoirs entre les différents acteurs prenant part dans la relation sociotechnique plutôt qu'à interroger le lien entre les « compétences » des usagers leur profil social.

8. Voir Tableau 1, « Enquêtées classées par profession ».

9. En raison du mode de recrutement, une forte proportion d'entre elles (4 sur 22) ont aussi été ingénieures et techniciennes, principalement dans l'informatique. Leur parcours professionnel, très intéressant du point de vue du genre, ne pourra malheureusement pas être traité en détails dans les limites de ce texte ; cependant, leur trajectoire familiale et conjugale sera prise en compte.

10. L'appellation de « secrétaire » recouvre en réalité un ensemble de métiers assez différents les uns des autres, de la sténodactylographe à la secrétaire de direction, position la plus élevée (Pinto, 1990).

11. Norbert Alter décrit très bien ce phénomène, au moment de l'introduction de la micro-informatique dans les entreprises : « certains (...) considéraient que cette technologie ne concernerait jamais les cadres, pour deux raisons : d'abord parce que l'usage de la micro-informatique prenait trop de temps et que le temps de travail des cadres est coûteux, ensuite parce que le fait d'utiliser un clavier était associé à l'image du travail de la secrétaire. » (2005 [1985] : 5)

12. Alors que le corps professoral du premier degré est composé d'une majorité de femmes, elles restent encore minoritaires dans le supérieur : en 2000-2001, 14,7 % des professeurs d'université et 37 % des maîtres de conférences étaient des femmes (Cytermann, 2001). En 2014-2015, elles sont 38,1 %, tous grades confondus (Moisan, 2015).

13. Les études sur les usages des TIC en fonction des caractéristiques sociales des individus montrent que le niveau d'études favorise l'aisance face à la machine ; les plus diplômés ont plus confiance en leurs compétences et expriment une plus grande capacité à expérimenter (voir Granjon, *et al.*, 2009).

14. Si elles appartiennent aujourd'hui à la classe moyenne, elles proviennent aussi toutes les deux d'un milieu socio-économique modeste : le père d'Annick était ramoneur et sa mère femme de ménage, tandis que le père de Patricia était maçon et sa mère femme au foyer.

15. C'est le cas de Chantal (née en 1950, autonomie moyenne), qui, quand le voisin qui lui donnait des conseils en informatique déménage, commence à se tourner vers ses collègues et en particulier « le prof de techno ».

16. En 2000-2001, seulement 37,7 % des profs de technologies dans le secondaire public sont des femmes (Cytermann, 2001) ; en 2014-2015, ce chiffre tombe à 15,6 % dans le public et 23,4 % dans le privé (Moisan, 2015).

17. Voir supra, II.1.

18. Voir supra, I.2.

RÉSUMÉS

Les usages numériques des jeunes retraités sont en constante progression et présentent un riche terrain d'enquête pour la sociologie des usages des TIC. À partir de 29 entretiens auprès de femmes et d'hommes des classes moyennes et supérieures nés dans les années précédant et suivant le début du baby-boom en France, cet article explore les déterminants de l'appropriation variable de l'informatique connectée des usagers de cette classe d'âge, en supposant qu'ils prennent leur source dans les trajectoires professionnelles et familiales passées. C'est particulièrement la dimension genrée de ces parcours qui est interrogée, au prisme de l'inscription de cette génération spécifique dans les changements sociaux qui ont tendu à recomposer les rôles féminins dans le couple et dans le travail.

Digital uses among young retired people in France have steadily progressed over the past decade and continue to develop today, providing a fruitful field of research for examining ICT uses from a sociological perspective. Based on 29 interviews with women and men belonging to middle and upper socio-economic classes and to the cohorts born before and after the beginning of the baby-boom, this article explores the mechanisms behind the individual appropriation of computing and digital technologies by users within this age range, positing that its origins can be found in their past professional and family trajectories. Notably, the article examines the gendered dimension of those life courses, considering the social changes this particular generation experienced, which led to the transformation of women's role with regard to work and family.


INDEX

Mots-clés : genre, baby-boom, retraités, usages, TIC, famille, travail

Keywords : gender, baby-boom, retirement, uses, ICTs, family, work

AUTEUR

LUCIE DELIAS

 <https://idref.fr/242218474>

Université Sorbonne Nouvelle, Institut de Recherche Médias, Cultures, Communication et Numérique (IRMECCEN)

Université Paris 13, Unité Transversale de Recherche en Psychogenèse et Psychopathologie (UTRPP)